

Rapport de l'Inspection générale de l'Éducation nationale

Chapitre 3 : les technologies de l'information et de la communication

[Extraits]

Annexes disciplinaires

Économie et Gestion / Éducation Physique et sportive / Enseignement artistique / Enseignement
primaire
Établissements et vie scolaire / Histoire et géographie / Langues vivantes / Lettres /
Mathématiques
Philosophie / Physique-chimie / Sciences économiques et sociales / Sciences et techniques
industrielles
Sciences de la vie et de la terre / Étude d'un site en ligne

ENSEIGNEMENT ARTISTIQUE

1- Remarques préalables

La numérisation des images, des sons et des textes, l'accès à des bases documentaires diversifiées et la possibilité d'une communication partagée sur le réseau mondial ouvrent d'importantes perspectives aux enseignements artistiques - tant dans leurs pratiques que dans leurs objets d'études. Relations pédagogiques au sein des classes ou des ateliers, démarches de création, confrontation avec les oeuvres du patrimoine artistique ne peuvent manquer de s'en trouver modifiées.

Pour l'heure, la faiblesse des équipements attribués aux enseignements artistiques - arts appliqués exceptés - et l'inégale réponse aux besoins de formation limitent aux seuls enseignants militants, souvent particulièrement créatifs, une véritable prise en compte des nouvelles technologies et des ressources offertes par internet.

Les pratiques actuellement observées vont de la simple consultation de documentation en ligne, mais non sans vertu pour les élèves (bases de données du ministère de la culture et des institutions culturelles pour les arts plastiques et l'histoire des arts), à l'élaboration sophistiquée de démarches pédagogiques novatrices, comme en éducation musicale (académie de Besançon), ou à la construction d'analyse filmique particulièrement efficace dans l'enseignement du cinéma (académie de Nancy-Metz).

Cependant, la création et l'enrichissement progressif des sites nationaux en éducation musicale (le premier en date), en cinéma - audio-visuel., en histoire des arts, en arts plastiques, et prochainement en théâtre, ainsi que la multiplication des initiatives académiques, suscitent un très large intérêt et provoquent une mobilisation grandissante.

La situation connaît des évolutions rapides. Les réticences exprimées par quelques-uns comptent peu au regard des attentes d'équipement et de formation du plus grand nombre.

2- Perspectives ouvertes par l'utilisation pédagogique Internet

Elles portent essentiellement, pour l'instant, sur les points suivants:

- Mise à disposition des professeurs et des élèves d'une vaste documentation en ligne, comme pour toutes les disciplines, mais d'une importance capitale dans les domaines artistiques concernés par les sons et les images.

La nécessaire sélection des informations, le croisement et les montages possibles de données différentes (textes, voix, sons, images fixes, images animées) sont par ailleurs de nature à favoriser le travail autonome des élèves, à faciliter l'usage des codes multiples de la communication, à donner le goût d'une expression personnelle, notamment dans une dimension artistique ou poétique. Dossiers à construire pour passer les épreuves actuelles du baccalauréat, "TPE", prévus par la réforme de lycées conduiront rapidement les élèves à un usage raisonné d'Internet.

- Mise en réseau d'enseignants souvent seuls de leur spécialité dans un établissement et souffrant d'isolement.

Partage d'informations, témoignages d'actions novatrices, encouragement aux initiatives ne peuvent que renforcer le souci d'une cohérence des objectifs de formation poursuivis tout en donnant le goût d'une adaptation constante de pratiques pédagogiques liées pour partie à l'actualité artistique.

- Lisibilité accrue pour les partenaires du système éducatif de la nature et de la portée d'enseignements et de pratiques artistiques intégrés à la formation générale.

L'engagement et la motivation des professeurs sont vigoureusement confortés chaque fois qu'est perçu ou reconnu le bénéfice tiré par les élèves d'enseignements très inégalement traités dans le passé.

3- Les obstacles prévisibles

L'usage fréquent et fécond d'Internet en classe, dans les domaines artistiques, se heurte au fait que sauf exception, l'équipement massif reste un souhait, notamment en collège.

Les installations sont trop fréquemment pensées pour la simple consultation ou l'usage bureautique.

Le coût des matériels et des logiciels de création (appareil photo numérique performant, équipement de traitement du son ou du montage d'images animée, etc.) demeure encore important et décourage l'attention des décideurs aux besoins spécifiques des enseignements artistiques.

Le matériel mis à disposition ou la nature des connexions (lenteur d'acquisition des images et des sons) rendent souvent difficile un usage dans le cadre d'horaires limités.

La gestion du "son" pose en particulier des problèmes techniques importants (fichiers compressés, obligation de mémoire de grande capacité, de carte son performante, etc.).

Il y aurait lieu de distinguer une configuration informatique, avec tous ses accessoires, réservée à la mise en oeuvre des cours ou des démonstrations collectives, du complexe de postes et de périphériques autorisant la consultation, les activités pratiques et la création des élèves. Ce qui existe actuellement dans les salles réservées le plus souvent à l'enseignement de la technologie gagnerait à être considérablement adapté.

Les obstacles les plus importants touchent à la question des droits d'utilisation des images, des séquences filmées, des oeuvres musicales ou littéraires, mais aussi sur ceux des productions faites en classe. La mise en ligne de la simple photographie d'une rue peut exiger qu'ait été demandée l'autorisation des propriétaires des immeubles aperçus !...

Les solutions financières trouvées pour l'enseignement du cinéma (paiement des droits sur un unique film) ne l'ont été qu'avec l'appui conséquent du Centre national du cinéma.

Enfin, dans cette période de préhistoire de l'usage d'Internet dans les classes, les obstacles sont aussi d'ordre conceptuel et sont liés à la difficultés de dépasser le simple transfert de support (de la page à l'écran) pour imaginer des modes d'interactivité et des itinéraires de formation véritablement liés à la nature même de ce nouvel outil.

4- Les initiatives souhaitables

Une véritable programmation et évaluation des formations.

Si les formations des professeurs doivent être privilégiées en établissement, il y a nécessité néanmoins de tenir compte de la spécificité des enseignements artistiques et de provoquer des regroupements académiques et nationaux soigneusement préparés.

Un réseau de professeurs "interlocuteurs académiques", soutenu par la Direction de la technologie, existe dès à présent en arts plastiques et en éducation musicale; il est en cours de constitution pour l'Histoire des arts et le cinéma, et devrait bientôt s'organiser pour le théâtre. Il faut le conforter et lui donner une plus grande visibilité.

Il y a nécessité de mieux faire connaître toutes les démarches et produits déjà opérationnels. Les corps d'inspection devraient jouer un rôle important sur ce point, pour peu que les moyens leur en soient donnés.

Le Ministère de la culture développe une politique très active de création de bases de données sur Internet, il investit par ailleurs massivement dans des centres de formations artistiques supérieures ou institutions spécialisées (FEMIS, École des arts décoratifs, ENSBA, Conservatoires, IRCAM, etc.). Dans le cadre du partenariat avec notre ministère, il serait souhaitable d'organiser une coopération permettant aux corps d'inspection et formateurs de l'Éducation nationale d'entretenir une relation privilégiée avec ces foyers de recherches et de mise en oeuvre des TIC et de l'usage d'Internet.